

Décision Générale colonial

Décision n° 1 du 2 janvier 1947 :

n° 1

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 janvier 1947
Numéro JO n° 1 du 31/01/1947	Date du numéro 31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un congé d » quinze jours A solde entière est accordé au nommé Adi Dembil, spécialiste radio auxiliaire, pour compter du 1er janvier 1947, pour en jouir à Djibouti.